



# Sensibilisation à COVID-19 pour les cueilleurs de fruits

# Bienvenue en Colombie-Britannique

Les travailleurs de l'industrie agricole sont très importants pour tout le monde en Colombie-Britannique. Nous comptons sur vous et nous voulons que vous soyez en sécurité au travail.

Au cours de cette pandémie mondiale de COVID-19 sans précédent, la province de la Colombie-Britannique, les autorités sanitaires régionales et WorkSafeBC ont mis en œuvre des ordonnances et des directives pour assurer la sécurité des travailleurs.

Pour travailler comme cueilleur de fruits ou séjourner dans un camping désigné en Colombie-Britannique, vous devez compléter cette présentation et **conserver une preuve à montrer à vos employeurs.**

# Qu'est-ce que le COVID-19?

- COVID-19 est la maladie infectieuse causée par le coronavirus
- Les symptômes de COVID-19 sont similaires à ceux d'autres maladies respiratoires, notamment la grippe et le rhume
- Les symptômes peuvent varier de légers à sévères

# Comment puis-je contracter COVID-19?

- COVID-19 se transmet très facilement à d'autres personnes atteintes du virus.
- Il se propage par des gouttelettes liquides lorsqu'une personne tousse ou éternue.
- Le virus peut pénétrer par ces gouttelettes par les yeux, le nez ou la bouche si vous êtes en contact étroit.
- Le virus peut se propager au toucher si une personne a utilisé ses mains pour se couvrir la bouche ou le nez lorsqu'elle tousse. \*\* Tousssez ou éternuez dans votre bras et lavez-vous les mains régulièrement.
- Les gouttelettes peuvent parcourir au moins 2 mètres avant de tomber, mais le virus reste vivant pendant un certain temps.

# Quels sont les symptômes de COVID-19?

- Symptômes communs:
  - Fièvre
  - Frissons
  - Toux
  - L'essoufflement
  - Gorge irritée et déglutition douloureuse
  - Nez bouché ou qui coule
  - Perte de l'odorat
  - Maux de tête
  - Douleurs musculaires
  - Fatigue
  - Perte d'appétit
- Les personnes atteintes du virus peuvent propager la maladie avant même de commencer à montrer des symptômes

# COVID-19 – Responsabilités

- **Les travailleurs doivent**
  - Autoévaluer votre santé chaque jour avant et après votre quart de travail
  - Téléphonnez immédiatement au coordinateur de COVID-19 du site si vous ne vous sentez pas bien
  - Suivez les procédures de nettoyage et de désinfection
  - Suivez les procédures de la distanciation physique
  - Pratiquez l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire
  - Utilisez des fournitures de nettoyage et de désinfection comme indiqué
  - Si votre employeur l'exige, portez de l'équipement de protection individuelle comme indiqué
  - Suivez les instructions des affiches et de la signalisation sur le lieu de travail
  - Restez dans la capsule de travail (si attribué)

# COVID-19 – Responsabilités

- **Les employeurs doivent:**
  - Suivre les ordres et les directives de l'agent provincial de la santé de la Colombie-Britannique
  - Suivre les ordres et les directives de l'office régional de la santé
  - Suivre les ordres et les directives de WorkSafeBC
  - Instruire les travailleurs sur les procédures spécifiques au site
  - Identifier le coordinateur COVID-19 sur le lieu de travail et fournir ses coordonnées
  - Fournir des stations du lavage des mains
  - Fournir des fournitures de nettoyage et de désinfection
  - Fournir une formation sur la désinfection des outils, de l'équipement, des échelles, etc.

# La distanciation physique

- La distanciation physique signifie – de garder une distance d'au moins 2 mètres des unes des autres. Cela empêche la propagation du virus.
- Les travailleurs doivent pratiquer la distanciation physique en tout temps:
  - Pendant le travail
  - Pendant l'aller et le retour au travail ou entre les lieux de travail
  - Pendant les pauses ou dans les espaces communs
  - Pendant les heures de repos, c'est-à-dire lors de rencontres ou en faisant du magasinage
  - Pendant le camping ou en zone de couchage
  - Pendant toutes les activités de groupe, y compris les réunions de site
- Si ce n'est pas possible, utilisez une barrière physique pour maintenir la séparation



# La capsule de travail

Les capsules de travail peuvent être considérées comme une unité familiale, cette capsule de travail garantira un contact étroit uniquement dans un petit groupe sélectionné.

- Une capsule de travail est un groupe de 6 travailleurs ou moins qui:
  - Travaillent ensemble avec moins de 2 mètres de distance physique l'une de l'autre
  - Peuvent partager l'hébergement, la cuisine ou d'autres espaces communs
  - Peuvent partager des outils, de l'équipement, des échelles, etc.
  - Peuvent se voyager ensemble
- Tous les membres de la capsule de travail doivent accepter:
  - D'aviser l'employeur si l'un des membres tombe malade
  - Avoir une personne désignée pour faire l'épicerie
  - Maintenir une distance physique de 2 mètres de tous les autres travailleurs, à la ferme et au camping

# L'hygiène et le nettoyage

## À la ferme:

- Lavez-vous les mains!
  - Lavez-vous les mains fréquemment avec de l'eau et du savon ordinaire
  - Surtout après avoir éternué, toussé, avant et après avoir mangé et après avoir utilisé les toilettes
- Utilisez un désinfectant pour les mains uniquement si le savon et l'eau ne sont pas disponibles
  - Les mains ne devraient pas être souillées avant d'utiliser un désinfectant pour les mains
  - Utilisez un désinfectant à base d'alcool à un minimum de 60%
  - Évitez les désinfectants faits à la maison
- Évitez de toucher votre visage
- Toussez ou éternuez dans votre bras, pas dans vos mains
- Utilisez uniquement l'équipement et les outils qui vous sont attribués ou qui sont attribués à votre capsule de travail
- Suivez les procédures de nettoyage du site pour l'équipement, les échelles, les paniers, etc.

# L'hygiène et le nettoyage

## Le camping

- **Les camps doivent être organisés pour maintenir une distance physique de 2m**
  - Les zones de couchage devraient être séparées par une barrière comme un rideau ou un drap et organisées de manière de la tête aux pieds
- **Pratiquez une bonne hygiène dans le camp:**
  - Nettoyez et désinfectez quotidiennement les surfaces qui sont souvent touchées, c'est-à-dire les dessus de table, les rabats et les fermetures à glissière de la tente, les chaises, les outils de camping, etc.
  - Si vous utilisez un équipement de cuisine partagé, échelonnez les temps d'utilisation et désinfectez entre chaque utilisation
  - Ne partagez pas la vaisselle, les tasses, les ustensiles
  - La salle de bain et les douches doivent être nettoyées et désinfectées quotidiennement
  - Enlever les déchets quotidiennement et uniquement dans des contenants approuvés
- **Seuls les membres d'une capsule de travail peuvent partager une tente ou des fournitures de camping**

# Les campings approuvés

Ces campings ont été aménagés pour assurer des conditions saines à tous. Si vous campez, choisissez ces sites:

- Peach Orchard Campground:
  - 6321 Peach Orchard Road, Summerland BC
- Seacrest (Loose Bay)
  - 500 Seacrest Hill Road, Oliver BC
- Kozy Tent and Trailer Campground
  - 3003 Highway 3, Erickson BC

# Les outils et l'équipement

- Si possible, chaque travailleur ne doit utiliser que ses propres outils
- Les membres d'une capsule de travail peuvent partager des outils et de l'équipement
- Les outils partagés par d'autres travailleurs doivent être essuyés et nettoyés avec un agent désinfectant entre les utilisations
- Les échelles peuvent être attribuées à une seule personne ou à une capsule de travail
- Les équipements de protection individuelle spécialisés ne doivent pas être partagés

# Dans la communauté

- **Pratiquer la distanciation physique**
  - Tenez-vous à 2 mètres des autres personnes autant que possible
- **Pratiquer une bonne hygiène des mains**
  - Lavez-vous les mains fréquemment avec de l'eau et du savon, ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool à 60%
  - Éternuez et touchez dans votre bras
- **Limiter les déplacements en ville**
  - Autant que possible, les travailleurs doivent rester dans le camp les jours de congé
  - Épicerie et les essentiels - une seule personne par capsule et limitez les sorties à une fois par semaine
- **La lessive**
  - Ne secouez pas votre linge - cela peut propager le virus
  - Laver à la machine les vêtements avec un détergent
  - Suivez les recommandations de la distanciation physique aux laveries
- **Faire preuve de considération aux autres**
  - Les entreprises locales peuvent avoir des directives d'accès indépendantes
  - Être respectueux

# Le transport individuel

- Utilisez le transport individuel autant que possible
- Ne faites pas de l'auto-stop
- Le partage d'un véhicule est strictement limité aux membres d'une capsule de travail
- Les surfaces qui sont souvent touchées doivent être nettoyées au début de chaque journée:
  - Les poignées de porte (à l'intérieur et à l'extérieur), boutons de fenêtre
  - Le volant et les commandes, c'est-à-dire l'essuie-glace et l'indicateur de direction
  - Le levier de vitesses, les commandes et boutons du tableau de bord, les commandes de la radio
  - Les accoudoirs, les poignées, les dispositifs de réglage de siège, les boucles des ceintures de sécurité

# Votre santé

- Avant et après chaque quart de travail, évaluez votre santé
  - Outil d'auto-évaluation COVID-19 de la Colombie-Britannique:  
<https://bc.thrive.health/>
- Les travailleurs qui présentent des signes ou des symptômes de COVID-19 doivent:
  - Se retirer de l'environnement de travail
  - Commencer l'auto-isolement
  - Téléphoner immédiatement au coordinateur de COVID-19 du site
    - Si vous ne pouvez pas contacter un coordinateur de COVID-19, appelez le 8-1-1
  - Identifier au coordinateur de COVID-19 du milieu de travail tous les membres de votre capsule de travail
  - Le coordonnateur ou le travailleur de COVID-19 peut communiquer avec le 8-1-1 ou un fournisseur de soins médicaux pour obtenir des conseils de santé supplémentaires



# Premières Nations

- Les travailleurs doivent respecter toutes les précautions particulières prises pour éviter de propager le virus COVID-19 dans une communauté des Premières Nations
- Les employeurs devraient identifier les communautés locales des Premières Nations aux travailleurs
- Les travailleurs vivant dans des camps ne devraient pas demander de soins médicaux à un centre de santé local des Premières Nations
- Si vous présentez des symptômes de COVID-19 et souhaitez retourner à votre domicile dans une communauté des Premières Nations, vous devez d'abord contacter votre centre de santé des Premières Nations.

# Ressources

Pour plus d'information concernant COVID-19:

- BC Center for Disease Control
- BC Ministry of Health

Pour plus d'information concernant la sécurité au travail:

- AgSafe BC
- WorkSafeBC